



Déclaration liminaire Unsa Éducation pour le CAEN du 29 novembre 2024

Monsieur le Préfet, Madame la Rectrice, Madame la Présidente de Région, mesdames et messieurs les membres du CAEN.

Il est des moments où l'on se passerait bien de faire les gros titres. Vos dernières déclarations, Madame la Présidente du Conseil Régional, ont un écho qui dépasse largement les limites de notre région. L'Etat vous demande 40 millions d'économies, mais dans la course à l'échalotte du « plus vertueux que moi », vous proposez 100 millions, laissant pantois le monde de la culture, de l'environnement, de l'action sociale ou des missions locales.

Ces annonces, si elles se concrétisent, auront un impact sur l'emploi, l'insertion professionnelle, l'économie sociale et solidaire, la culture, l'environnement, les associations, les missions locales, la défense du droit des femmes, le sport, et donc par ricochet sur l'éducation, les établissements publics d'éducation et l'enseignement supérieur. S'en prendre à tous ces acteurs essentiels, c'est s'en prendre à l'éducation. L'Unsa, adepte d'un syndicalisme de solutions peut faire des propositions pour aider le Conseil Régional à réduire son budget. Vous aurez noté le caractère inédit d'une telle proposition syndicale, mais il semble que la situation financière inquiétante de la Région le nécessite.

- Tout d'abord, et c'est notre première proposition, rien ne justifie d'augmenter de 60 millions d'euros l'effort demandé à notre Région par l'État. 40 millions c'est déjà beaucoup. Nous venons par cette solution de vous faire économiser 60 millions d'euros !
- Deuxième proposition : nous vous proposons de faire des économies de charge sur les lycées publics. Oui mesdames et messieurs les membres du CAEN, la région peut faire des économies sur les dépenses de maintenance et de pilotage des installations thermiques. En effet le MEMSA peut coûter plusieurs milliers d'euros, à la charge de la Région. La facture peut monter jusqu'à 135 000,00 € par lycée inscrit dans le dispositif. Ces sommes mériteraient d'être réinvesties dans la rénovation des quelques lycées qui demeurent des passoires énergétiques. Ces investissements nécessaires de réhabilitation de lycées publics tels que le lycée Pierre et Marie Curie de Château Gontier ou le lycée Monge de Nantes, par exemple feraient baisser les coûts de fonctionnement de la Région et vous permettraient, Madame la Présidente, de respecter une partie des demandes de restrictions budgétaires de l'État. Cela vous permettrait également de « verdir » votre image en faisant un geste pour la planète.
- Troisième proposition : pour faire des économies dans les Pays de la Loire, nous vous invitons à conditionner les aides versées aux entreprises. Vous pourriez, par exemple, économiser 840 000 €. Comment ? En arrêtant de verser cette somme à Lactalis, qui n'en a nullement besoin et baisse drastiquement la collecte de lait auprès des éleveurs ligériens. Plusieurs millions d'euros pourraient ainsi être trouvés sans mettre en péril ces grosses entreprises aux chiffres d'affaires souvent largement supérieurs au budget de la Région.
- Quatrième proposition qui aurait permis d'économiser 240 millions d'euros depuis 2016. L'Unsa Education vous invite à cesser de verser des subventions optionnelles aux établissements privés et à privilégier l'école pour tous, l'école de la République. Et pour aller un peu plus loin, nous vous rappelons notre exigence quant au strict respect des contrats d'associations des établissements privés. Nous savons pouvoir compter sur la vigilance de madame la Rectrice pour que soient vérifiées et appliquées les conditions de ces contrats qui doivent être revus régulièrement en tenant compte des évolutions de la législation. Pourtant, conformément à l'article L111.1 du code de l'Éducation les enjeux de mixité sociale ne peuvent reposer sur la seule École Publique. Les établissements privés doivent y contribuer. En tant que garant de cet équilibre, il revient à l'État et à ses représentants de mener les indispensables contrôles pour s'assurer de la qualité de l'enseignement dans ces établissements.

Ainsi, Mme la Présidente de Région, l'Unsa Education vous permet de trouver des solutions de bon sens, sans toucher à tout ce qui concourt, directement ou indirectement, à l'éducation.

Rappelons-le : pour que l'éducation soit réellement la priorité, il est indispensable que les financements de la culture, de l'environnement, de l'action sociale ou des droits des femmes soient préservés.

Un économiste du 20<sup>ème</sup> siècle a dit : « la politique consiste à choisir entre le désastreux et le désagréable » ; il semblerait que vous ayez fait le choix de ne pas choisir.

L'Unsa Education, vous l'aurez compris, ne peut donc se satisfaire de la situation dans laquelle nous sommes et vous propose de revoir votre copie en vous inspirant des propositions que nous venons de vous faire.

Merci pour votre attention.